

# RÉINVENTER VOTRE STRATÉGIE DE FORMATION GRÂCE AU DIGITAL

Schéma Directeur e-learning® Féfaur

**FēFAUR**  
séminaires

*Un séminaire pour les entreprises et  
les organismes de formation qui veulent construire  
une stratégie Digital Learning assurée d'un succès durable*



# 20

**novembre 2014**

Salon Champs Elysées – La Boétie  
Paris 8<sup>ème</sup>

**730 €HT**

*pauses et déjeuner inclus*



Réforme de la formation, montée en puissance du Digital : une formidable opportunité pour les entreprises et les organismes de formation de réinventer leurs offres et pratiques à l'horizon 2015-2017

## ***Déchiffrer la rupture en cours - élaborer une nouvelle vision de la formation - construire les bases de votre stratégie Digital Learning 2015-2017***

***1 journée de formation intensive pour les décideurs formation-RH, responsables fonctionnels et métiers :***

- Analyse SWOT
- Modélisation des contenus et parcours blended learning
- Définition et mise en œuvre de la stratégie d'évaluation
- Sélection et déploiement de la plateforme LMS
- Engagement des parties prenantes à la réussite du Digital Learning
- Nouvelle organisation du département formation
- Nouvelle relation formation - business
- Élaboration et présentation du dossier d'investissement

*Études de cas, bonnes pratiques, key notes, échanges et networking : un nouveau séminaire Féfaur avec les meilleurs experts et praticiens du Digital Learning, choisis pour leur haut niveau d'expertise et leur capacité à transmettre leur expérience*

Irruption du numérique dans la formation continue, le e-learning - Digital Learning connaît un développement accéléré... même s'il y aura fallu plus de temps que dans nombre d'autres activités de l'entreprise. Les responsables formation-RH doivent donc agir maintenant, fermement, avec assurance pour mettre leurs offres et leurs pratiques au diapason, pour mettre les bénéfices du Digital Learning à la disposition des salariés et managers de leur entreprise.

Le nouveau séminaire Féfaur - "Réinventer votre stratégie de formation grâce au Digital" - est pour vous, que vous œuvriez en entreprise ou dans un centre de formation. Vous pourrez vous y inspirer des réussites présentées par les meilleurs experts et praticiens, émanant d'entreprises ou de leaders de l'offre.

C'est encore et toujours par la stratégie qu'il faut commencer (ou repartir) : nous vous délivrerons les clés du Schéma Directeur e-learning® Féfaur que les plus grandes organisations publiques et privées, en France et à l'international, utilisent pour élaborer et décliner leur nouvelle stratégie de formation.

Rendez-vous donc le 20 novembre 2014 à Paris, dans les confortables salons Champs-Élysées - Boétie, pour « réinventer votre stratégie de formation grâce au digital ».

Bien à vous,

Michel Diaz  
Aude Dellacherie



Michel Diaz  
Directeur associé  
Féfaur



Aude Dellacherie  
Directrice associée  
Féfaur

## FēFaUR

Féfaur est le premier cabinet d'études et de conseil Digital Learning indépendant du marché français et l'un des leaders européens. Nous aidons notamment les entreprises à mettre en œuvre leur stratégie de formation et de gestion des talents.



**Michel Diaz**  
Directeur associé  
Féfaur



**Pedro Montoya**  
Responsable Architecture Solution  
Cornerstone OnDemand



**Pascal Léger**  
Commandant du CPMGN  
Gendarmerie Nationale



**Laurent Hayat**  
Directeur du développement  
Telelangue



**Benjamin D'Alguer**  
Journaliste  
Centre Inffo



**Pierre Berthou**  
Directeur général  
FuturSkill



**Alexis Hluszko**  
Président  
GARF



**Sarah Lenoir**  
Avocat  
Cabinet Alain Bensoussan



**Veronica Grand**  
Responsable du Pôle Conception pédagogique  
Legrand Industries



**Frédéric Leclerc**  
EMEA Channel Sales Leader  
Saba



**Claire Weissmann**  
Program Manager  
Vallourec University



**Nicolas Hernandez**  
CEO  
360Learning



**Michel Diaz**  
Directeur associé  
Féfaur

## 9h00

De la rupture digitale au Digital Learning

## 9h30

Formation-compétences-performance : le modèle 70/20/10

## 10h00

Concevoir un dispositif de formation mixte moderne, efficient et optimisé

## 11h00

Conduire le changement Digital Learning

## 11h30

Table ronde - Démultiplier la réforme de la formation professionnelle avec le Digital

## 11h30

Table ronde - Démultiplier la réforme de la formation professionnelle avec le Digital

## 11h30

Table ronde - Démultiplier la réforme de la formation professionnelle avec le Digital

## 14h00

Circonscrire les risques juridiques du Digital Learning

## 14h30

Créer de la valeur avec le Digital learning

## 15h00

Les voies de l'évaluation : du constat à l'anticipation

## 16h00

Du choix au déploiement de la plateforme LMS

## 16h30

Les MOOC : une vraie option pour la formation en entreprise

## 17h00

Élaborer et mettre en œuvre votre Schéma Directeur e-learning®

## Accueil

### De la rupture digitale au Digital Learning

- Déchiffrer la rupture du Digital Learning en s'inspirant d'autres secteurs d'activité ; leçons pour la formation
- Tendances, enjeux et problématiques de la formation sous "influence digitale" à l'horizon 2015-2017 ; illustrations : Serious Games, Mobile Learning et MOOC
- De la vision à la stratégie Digital Learning : introduction au Schéma Directeur e-learning® Féfaur

*Michel Diaz, Directeur associé, Féfaur*

### Formation-compétences-performance : le modèle 70/20/10

- Du blended learning "classique" à l'intégration des apprentissages informels et sociaux dans la stratégie de formation de l'entreprise
- 70/20/10 : un modèle opérationnel pour articuler la formation, les compétences et la performance individuelle et collective
- Comment opérer le modèle 70/20/10 avec une plateforme de gestion intégrée de la formation et des talents
- Le portail de formation : levier de modernisation de la fonction formation

*Pedro Montoya, Responsable Architecture Solution, Cornerstone OnDemand*

### Concevoir un dispositif de formation mixte moderne, efficient et optimisé

- Choisir et produire les contenus pédagogiques numériques attachés aux parcours de formation mixte : critères de choix, processus et outils de production
- Bonnes pratiques : comment optimiser et renforcer l'assemblage des parcours de formation mixte
- Retour d'expérience sur l'utilisation des outils auteurs et de la plateforme LMS à la Gendarmerie Nationale

*Pascal Léger, Commandant du CPMGN, Centre de Production Multimédia de la Gendarmerie Nationale*

## Pause

### Conduire le changement Digital Learning

- Renforcer l'engagement des salariés dans leur parcours blended learning ; implication des managers et fonctions supports dans l'environnement de formation
- Leçons à tirer du Blended Learning linguistique : conception de parcours multimodaux individualisés ; calcul de ROI
- L'indispensable "Live" : du présentiel à la classe virtuelle et au coaching, comment tirer profit des séquences "Live" du blended learning
- Mise en cohérence de la formation avec les compétences et la performance linguistique

*Laurent Hayat, Directeur du développement, Telelangue*

### Démultiplier la réforme de la formation professionnelle avec le Digital

- Réforme de la formation professionnelle : points clés, diligences à respecter dès 2015, impact opérationnel sur la fonction, les activités et les acteurs de la formation
- Réforme - Digital Learning : impacts réciproques ; un couple durablement solidaire ?
- La fonction formation "réformée" : menaces et opportunités

*Table ronde animée par Benjamin D'Alguerre, Journaliste (L'Inffo Formation, Le Quotidien de la Formation) avec : Pierre Berthou, CEO, FuturSkill ; Alexis Hluszko, Président, GARF ; Michel Diaz, Directeur associé de Féfaur*

## Pause déjeuner

8h30

9h00

Michel Diaz  
30 mn

9h30

Pedro Montoya  
20 mn

Échanges  
10 mn

10h00

Pascal Léger  
20 mn

Échanges  
10 mn

10h30

11h00

Laurent Hayat  
20 mn

Échanges  
10 mn

11h30

Benjamin D'Alguerre  
Pierre Berthou  
Alexis Hluszko  
Michel Diaz  
45 mn

Échanges  
15 mn

12h30

## Circonscrire les risques juridiques du Digital Learning

- Le Digital Learning et ses risques juridiques pour l'entreprise
- Droit de la propriété intellectuelle, droit des contrats, droit de la formation, Loi Informatique & Libertés : enjeux et problématiques du Digital Learning, parties prenantes
- Comment sécuriser juridiquement le dispositif de formation mixte de l'entreprise, et ses divers composants (données, outils et plateforme technologiques, contenus, services)

*Sarah Lenoir, Avocat, Cabinet Alain Bensoussan*

## Créer de la valeur avec le Digital learning

- Intégration du digital dans le dispositif de formation : processus, acteurs impliqués et principaux points de vigilance
- Comment créer de la valeur avec le Digital Learning et nouer un nouveau "contrat" formation - business
- Design du dispositif blended learning : pièges et bonnes pratiques
- Utiliser le digital pour structurer la transformation du département formation ; exemple des classes virtuelles

*Veronica Grand, Responsable du Pôle Conception pédagogique, Legrand Industries*

## Les voies de l'évaluation : du constat à l'anticipation

- L'impératif d'évaluation des résultats de la formation : ce qu'il faut évaluer ; pourquoi et comment ?
- Créer un dispositif d'évaluation recevable par les parties prenantes (salariés, managers et partenaires sociaux)
- Outils et plateformes pour évaluer : critères de choix, articulation avec la stratégie d'évaluation
- Anticiper et décider plus vite avec l'analyse prédictive ; fonctionnalités "Intelligence" des nouvelles plateformes LMS et gestion des talents intégrées

*Frédéric Leclerc, EMEA Channel Sales Leader, Saba*

## Pause

## Du choix au déploiement de la plateforme LMS

- Comment choisir sa plateforme LMS : processus, assurance qualité et bonnes pratiques
- Cartographie des acteurs du choix et du déploiement de la plateforme : rôles et responsabilité, plan d'actions du département formation (MOA) ; éléments de coûts fixes et variables
- Exploitation au jour le jour d'une plateforme LMS : points de vigilance, charge de travail, liens avec l'IT et le fournisseur des services ; comment optimiser la relation
- Comment se servir des fonctionnalités disponibles pour faire évoluer pas à pas la stratégie de formation

*Claire Weissmann, Program Manager, Vallourec University*

## Les MOOC : une vraie option pour la formation en entreprise

- Les MOOC : un marqueur / révélateur des attentes et pratiques d'apprentissage des clients internes / externes de la formation
- En quoi et comment le Digital Learning peut faciliter et accélérer la transformation digitale de l'entreprise ; exemples concrets
- Éléments de stratégie MOOC : comment démarrer une expérimentation dans le cadre de l'université d'entreprise ou de l'académie digitale à créer

*Nicolas Hernandez, CEO, 360Learning*

## Élaborer et mettre en œuvre votre Schéma Directeur e-learning®

- Quelques erreurs fréquentes dans la mise en œuvre du Digital Learning
- Décisions à prendre dans l'élaboration stratégique, options, critères pour décider : les 8 domaines du Schéma Directeur e-learning®
- Livrables de la stratégie e-learning : préconisations, budgets et plans d'actions
- Économie du Digital Learning : coûts, ROI ; comment défendre ses budgets devant la Direction et les financiers

*Michel Diaz, Directeur associé, Féfaur*

## Clôture

14h00

Sarah Lenoir  
20 mn

Échanges  
10 mn

14h30

Veronica Grand  
20 mn

Échanges  
10 mn

15h00

Frédéric Leclerc  
20 mn

Échanges  
10 mn

15h30

16h00

Claire Weissmann  
20 mn

Échanges  
10 mn

16h30

Nicolas Hernandez  
20 mn

Échanges  
10 mn

17h00

Michel Diaz  
30 mn

17h30

# RÉINVENTER VOTRE STRATÉGIE DE FORMATION GRÂCE AU DIGITAL

20  
novembre 2014

## Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin dûment complété  
Par mail : [julie.thomas@fefaur.com](mailto:julie.thomas@fefaur.com), par fax : 03 55 03 58 48  
Par courrier : Féfaur - 30 rue de Vesle - 51100 REIMS

### Entreprise

Société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
SIRET : \_\_\_\_\_

### Personne à contacter concernant votre stage

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
e-mail : \_\_\_\_\_  
N° de tél : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_

### Participant(s)

Prénom et Nom	Fonction	Tél et e-mail
_____	_____	_____
_____	_____	_____

### Adresse de facturation

(si différente de celle-ci-dessus)

Société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### Règlement et facturation

Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de Féfaur ou par virement bancaire sur présentation de facture

### Conditions tarifaires

**730 € HT pour 1 inscription**

soit 876 € TTC dont 146 € de TVA (20%)

**15 %** de remise effectuée sur la 2ème inscription

Les prix comprennent : les pauses café, le déjeuner et le support de cours au format numérique

Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-jointes

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_  
Signature du responsable Formation et cachet de l'entreprise



**Nombre  
de places limité**

### Contact

[julie.thomas@fefaur.com](mailto:julie.thomas@fefaur.com)  
03 26 86 49 65

### Plan d'accès



Salon Champs-Élysées Boétie  
112-114 rue de la Boétie  
Paris 8ème

N° de déclaration d'activité de formation 21 51 01532 51  
Féfaur - 30 rue de Vesle  
51100 REIMS  
+33 (0)3 26 86 49 65

RCS REIMS 488 867 250  
N° SIRET : 488 867 250 00026  
N° TVA intracommunautaire : FR77488867250

## 1. Présentation

Société de conseil et d'études e-learning, Féfaur (siège social : 30 rue Vesle - 51100 REIMS (France)) est déclaré comme organisme de formation sous le n° 21 51 01532 51.

## 2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) précisent les modalités de réservation et d'achat des actions de formation de Féfaur. Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve des CGV, seules les conditions particulières accordées expressément par Féfaur pouvant y déroger.

## 3. Formations

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises réalisées dans des locaux mis à disposition par Féfaur.

Inscription : une inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception du paiement intégral de la formation.

Remplacement d'un participant : Féfaur offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant.

Insuffisance du nombre de participants à une session : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Féfaur se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités, et de la reporter à une date ultérieure. À défaut que le Client puisse participer à cette nouvelle session, il pourra demander le remboursement de sa formation.

Documents contractuels : A la demande du Client, Féfaur peut adresser une convention de formation professionnelle établie en deux exemplaires dont un sera à retourner par le Client

avec le cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Programme : Féfaur se réserve de droit de modifier le programme tout en restant dans les objectifs et l'esprit du séminaire.

## 4. Facturation – Règlement

Prix : Tous les prix sont exprimés en euros, HT et TTC. Ils comprennent les deux pauses, le déjeuner et la documentation pédagogique au format numérique.

Facture : La facture est adressée au Client dès réception de l'inscription.

Paiement : Le paiement doit être effectué à l'inscription sur présentation de facture, par chèque ou virement bancaire ; l'accès à la salle de formation n'est possible qu'aux participants ayant acquitté le paiement de leur inscription.

## 5. Annulation par le Client

Les dates de formation sont fixées et sont bloquées de façon ferme.

Toute annulation doit parvenir à Féfaur impérativement par écrit. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités sont dues dans les conditions suivantes :

- Annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% du montant de la formation sera retenu au Client.

- Annulation communiquée moins de 15 jours ouvrés avant la session : la totalité du montant de la formation sera retenue au Client.

## 6. Limitations de responsabilité de Féfaur

La responsabilité de Féfaur ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou du prestataire fournisseur de la salle de formation. La responsabilité de Féfaur est plafonnée au montant du prix payé par le Client au

titre de la formation concernée.

## 7. Force majeure

Féfaur ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Féfaur.

## 8. Propriété intellectuelle

Féfaur est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Féfaur pour assurer les formations, demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de Féfaur. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

## 9. Litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Toute contestation ou litige est de la compétence du Tribunal de commerce de REIMS.

